



SYNDICAT CGT DES PERSONNELS SÉDENTAIRES ACTIVITÉS TRANSPORTS BOLLORE



Roissy, le 31 janvier 2025

Délibération de la Commission Exécutive – Commission Financière et de Contrôle Syndicat CGT des Personnels Sédentaires – Activités Transports Bolloré

La Commission Exécutive, la Commission Financière et de Contrôle du Syndicat CGT des Personnels Sédentaires – Activités Transports Bolloré décident :

- Au regard des documents comptables concernant l'exercice 2024 (*Bilan actif – Bilan Passif*) présentés par le trésorier du Syndicat et joints en annexe,

d'approuver les comptes 2024 du Syndicat et de donner « quitus » au Trésorier.

Le Secrétaire Général
Julien FENECH